

## HABITAT : pensez à la rénovation énergétique !

Vous avez droit à des conseils et des aides financières, les voici :

### Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique du Lunévillois (PTRE)

Depuis 2017 le **Pays du Lunévillois** porte un vaste projet de développement de rénovation énergétique des logements privés : la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique. En partenariat avec l'**ADEME** (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et la **Région Grand Est**, la PTRE associe les 4 **Communautés de communes** du Pays.

L'objectif est d'informer et de sensibiliser les propriétaires sur leur consommation d'énergie et éveiller leur intérêt pour la rénovation énergétique. Ce service s'effectue en deux étapes :

1. **Répondre aux questionnements sur la consommation d'énergie** (électricité, gaz, fioul, bois...) pour mieux la comprendre et la maîtriser.
2. **Soutenir ceux qui souhaitent commencer des travaux de rénovation** : diagnostic énergétique initial, analyse des devis, choix, exécution et réception des travaux et surtout un accompagnement pour les aides financières auxquelles vous pourriez avoir droit. Le but est d'éviter les mauvais choix et les dépenses inutiles.

### *Comment bénéficier de l'aide de la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique ?*

Contactez la CC3M, vous remplirez alors un questionnaire sur votre logement et votre démarche. Ensuite, vous serez contacté par un technicien pour fixer un rendez-vous chez vous et réaliser un diagnostic. Il vous sera alors délivré un rapport (**PASS'ECO ENERGIE**).



Chargé de développement :

Cédric TROCHAIN : [cedric.trochain@cc3m.fr](mailto:cedric.trochain@cc3m.fr) – 03 83 71 43 62